

INSPIRE

Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants

RÉSUMÉ D'ORIENTATION



© Organisation mondiale de la Santé 2016

Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé sont disponibles sur le site Web de l'OMS (www.who.int) ou peuvent être achetées auprès des Editions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; courriel : bookorders@who.int. Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux Editions de l'OMS via le site Web de l'OMS à l'adresse http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/index.html

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ou de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS ou l'OPS, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'OMS et l'OPS ont pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ou l'OPS ne sauraient être tenues responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Front cover photography credits:

WHO /Christopher Black
WHO/Chapal Khasnabis
WHO/TDR /Julio Takayama
Kibae Park/Sipa - World Bank
WHO /Christopher Black
WHO/TDR /Julio Takayama
WHO /Christopher Black

INSPIRE

Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants

RÉSUMÉ D'ORIENTATION

Une étude récente estime que jusqu'à un milliard d'enfants ont été confrontés à des violences physiques, sexuelles ou psychologiques au cours de l'année écoulée. INSPIRE est une trousse technique destinée à toutes les personnes chargées de prévenir la violence à l'encontre des enfants et des adolescents, qu'elles soient membres d'un gouvernement ou simples citoyens et qu'elles appartiennent à la société civile ou au secteur privé. Il s'agit d'un ensemble de stratégies les plus susceptibles de réduire la violence à l'encontre des enfants élaboré à partir des meilleures données factuelles à disposition.

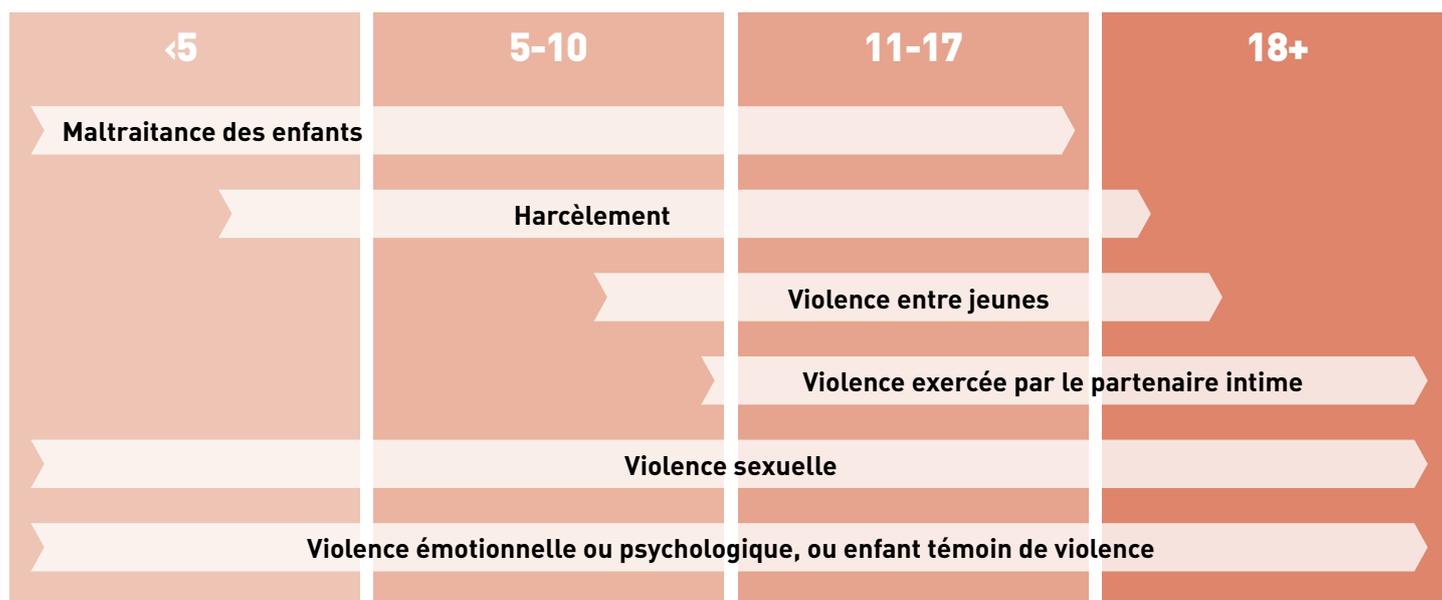
Dix organismes qui font depuis longtemps la promotion d'une approche cohérente et fondée sur des bases factuelles pour la prévention de la violence à l'encontre des enfants ont collaboré à la mise sur pied du programme INSPIRE. Ces organismes se sont unis pour appeler les pays et les communautés à intensifier leurs efforts de prévention de la violence à l'encontre des enfants et de lutte contre cette violence en mettant en œuvre les stratégies présentées dans la présente trousse.

Mettre fin à la violence à l'encontre des enfants est une priorité

La violence à l'encontre des enfants et des adolescents comprend la violence physique, sexuelle et psychologique, ainsi que le défaut de soins. En ce qui concerne les nourrissons et les jeunes enfants, la violence prend principalement la forme de maltraitance aux mains des parents, des personnes qui en ont la charge et d'autres personnes en position d'autorité. Lorsque les enfants grandissent, la violence entre enfants et la violence exercée par le partenaire intime – harcèlement, bagarres, violence sexuelle, coups et blessures, souvent avec des armes (armes à feu et armes blanches) – deviennent également fréquentes.

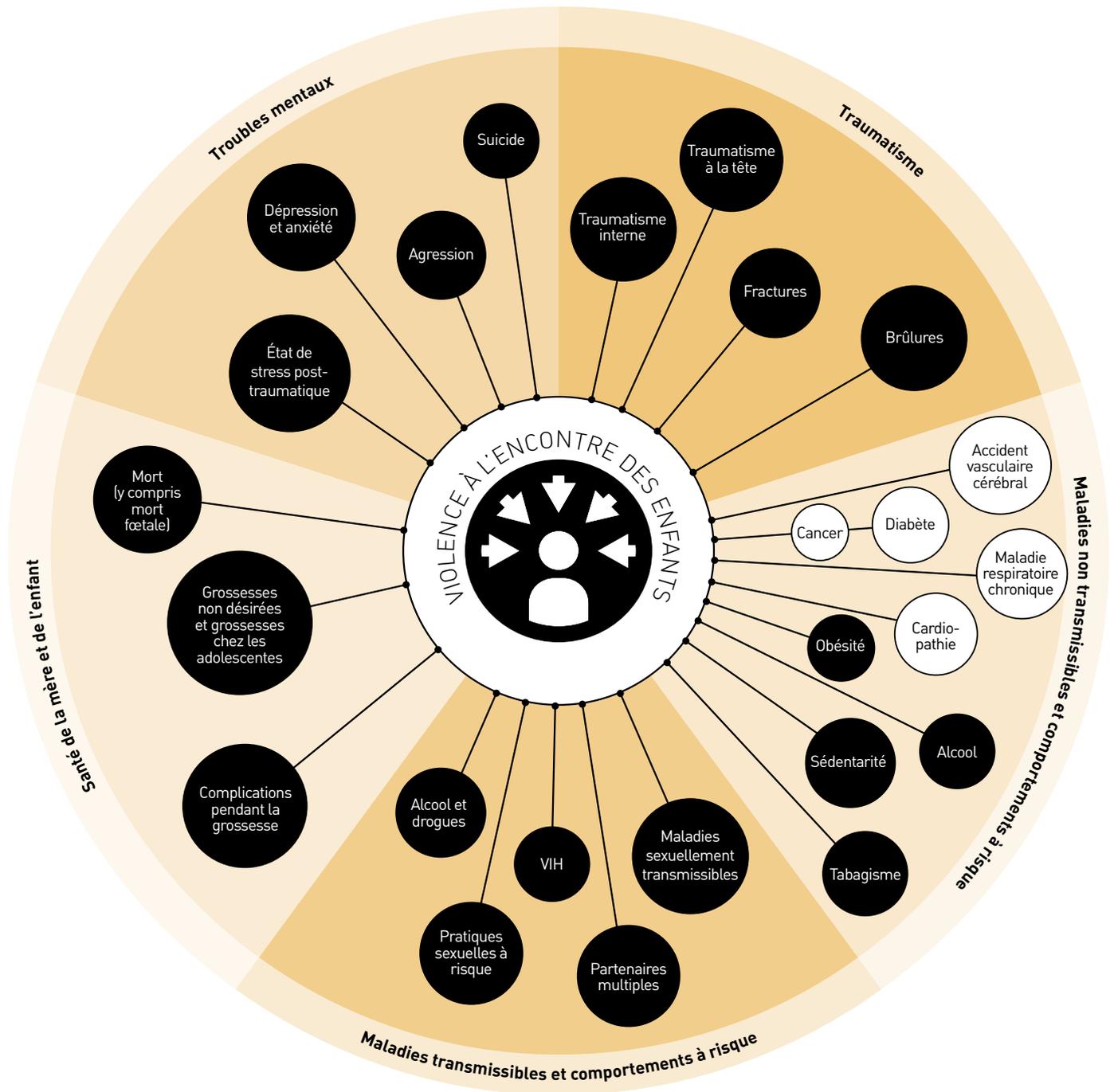
Pendant son enfance, un enfant sur quatre subit des violences physiques et presque une fille sur cinq et un garçon sur 13 est victime de violences sexuelles. L'homicide est l'une des cinq principales causes de décès chez les adolescents. En dépit de leur prévalence élevée, ces violences sont souvent cachées, invisibles ou rarement signalées.

La violence à l'encontre des enfants prend des formes différentes selon les âges



La violence à l'encontre des enfants a des effets importants et durables qui menacent le bien-être des enfants et peuvent perdurer à l'âge adulte. L'exposition à la violence à un jeune âge peut porter atteinte au développement du cerveau et entraîner de nombreuses conséquences physiques et mentales immédiates et permanentes. Les répercussions instantanées et à long terme pour la santé publique de même que les conséquences économiques réduisent l'efficacité des investissements dans l'éducation, la santé et le bien-être des enfants. La violence à l'encontre des enfants érode également la capacité de production des générations futures.

Conséquences sanitaires potentielles de la violence à l'encontre des enfants



Cette violence et les énormes conséquences qu'elle entraîne peuvent en grande partie être prévenues grâce à des programmes s'attaquant à ses racines profondes et à ses facteurs de risque.

La violence découle de l'action conjuguée de facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux, et ces quatre niveaux représentent les points d'entrée clés des stratégies du programme INSPIRE. Au niveau social, les normes de genre sont un élément essentiel rendant les enfants et les adolescents vulnérables à la violence ; elles peuvent renforcer la faible considération dont jouissent les filles et les femmes dans une société et accroître la susceptibilité pour les garçons et les hommes de perpétrer des actes de violence.

INSPIRE: VISION

Le programme INSPIRE a pour idéal un monde dans lequel tous les gouvernements mettent en œuvre et surveillent, de façon systématique et avec le concours de la société civile et des communautés, des interventions permettant de prévenir la violence à l'encontre des enfants et des adolescents, de lutter contre cette violence, et d'aider les enfants et les adolescents à exploiter tout leur potentiel.

Il renforce les protections garanties par la Convention relative aux droits de l'enfant, obligeant les États Parties à prendre toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger les enfants de toutes les formes de violence pendant qu'ils sont sous la responsabilité de leurs parents, de leurs tuteurs légaux ou de toute autre personne qui en assume la garde et s'occupe d'eux. Il reflète combien il est urgent de lutter contre le lourd fardeau que représentent pour la société et la santé publique les violences faites aux enfants.

Le programme INSPIRE vise à aider les pays et les communautés à atteindre les cibles 16.2 « Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants », 5.2 « Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation », et 16.1 « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés » des objectifs de développement durable (ODD).

INSPIRE: ÉLÉMENTS

La trousse INSPIRE comprend sept stratégies qui, mises bout à bout, fournissent un cadre visant à mettre fin à la violence à l'encontre des enfants. Dans la trousse complète, chaque stratégie est présentée avec son objectif, sa justification, ses effets potentiels, les approches spécifiques permettant sa mise en œuvre, ainsi que les données factuelles permettant de prouver son efficacité. En outre, le programme INSPIRE comprend deux activités transversales qui permettent conjointement de connecter et de renforcer les sept stratégies, ainsi que d'évaluer les progrès vers leur mise en œuvre.

Aperçu de la trousse INSPIRE pour la prévention de la violence à l'encontre des enfants âgés de 0 à 18 ans et la lutte contre cette violence

Stratégie	Approches	Secteurs	Activités transversales
 <p>Mise en œuvre et application des lois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lois interdisant les châtiments violents sur les enfants par les parents, les enseignants ou d'autres personnes en ayant la charge • Lois faisant des sévices sexuels et de l'exploitation des enfants des infractions • Lois évitant la consommation abusive d'alcool • Lois limitant l'accès des jeunes aux armes à feu et aux autres armes 	Justice	
 <p>Normes et valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution de l'application des normes sociales et relatives au genre restrictives et nocives • Programmes de mobilisation communautaire • Interventions des témoins 	Santé, Éducation, Protection sociale	Actions multisectorielles et coordination
 <p>Sûreté des environnements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la violence en ciblant les « zones sensibles » • Interruption de la propagation de la violence • Amélioration de l'urbanisation 	Intérieur, Développement	
 <p>Appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Par des visites à domicile • Par la création de groupes dans les communautés • Par des programmes complets 	Protection sociale, Santé	
 <p>Revenus et renforcement économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de fonds • Épargne et emprunts collectifs combinés à une formation à l'égalité hommes femmes • Microfinancements combinés à une formation sur les normes de genre 	Finances, Travail	
 <p>Services de lutte et d'appui</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils et approches thérapeutiques • Reconnaissance des cas et interventions • Programmes de traitement à destination des délinquants juvéniles dans le système de justice pénale • Interventions en matière de placement des enfants impliquant les services de protection sociale 	Santé, Justice, Protection sociale	Suivi et évaluation
 <p>Éducation et savoir faire pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du taux de scolarisation dans les écoles maternelles, primaires et secondaires • Instauration d'un environnement scolaire sûr et favorable • Amélioration des connaissances des enfants concernant les sévices sexuels et la façon de s'en protéger • Formation aux compétences pratiques et sociales • Programmes de prévention de la violence exercée par le partenaire intime chez les adolescents. 	Éducation	

1. Mise en œuvre et application des lois



L'objectif de cette stratégie est de **garantir la mise en œuvre et l'application des lois afin de prévenir les comportements violents, de réduire la consommation excessive d'alcool et de limiter l'accès des jeunes aux armes à feu et aux autres armes**. Les lois interdisant les comportements violents comme les sévices sexuels ou les châtiments violents sur les enfants sont le signe que la société ne considère pas ces comportements comme acceptables. De telles lois sont une façon de rendre les auteurs responsables de leurs actes. Les lois et les politiques peuvent également réduire les facteurs de risque clés de la violence à l'encontre des enfants.

Résultats attendus :

- Diminution des violences physiques à l'encontre des enfants par les parents, les personnes qui en ont la charge et d'autres personnes en position d'autorité.
- Diminution des sévices sexuels sur les enfants, notamment des rapports sexuels sous la contrainte ou la pression, des tentatives de rapports sexuels non désirés et des attouchements sexuels non désirés
- Diminution de l'exploitation sexuelle des enfants, notamment du trafic, de la pornographie et de la prostitution
- Diminution de l'abus d'alcool et des beuveries express
- Diminution des décès et des traumatismes non mortels dus aux armes à feu
- Augmentation des normes sociales et de genre positives

2. Normes et valeurs



Les normes sociales et culturelles peuvent créer un climat dans lequel la violence est encouragée ou normalisée. Cette stratégie vise à **renforcer les normes et les valeurs appuyant des relations non violentes, tolérantes, nourrissantes, positives et respectueuses de l'égalité hommes-femmes pour tous les enfants et les adolescents**. Pour y parvenir, il faut souvent modifier en profondeur des normes et des comportements sociaux et culturels profondément ancrés, et en particulier l'idée que certaines formes de violence sont non seulement normales, mais parfois justifiables. Cela fait intervenir des approches comme des programmes de mobilisation de la communauté, l'intervention des témoins et des programmes en petit groupe remettant en question les normes sociales et de genre nocives inculquées aux garçons.

Résultats attendus :

- Baisse de l'acceptation de la violence à l'encontre des femmes et des enfants
- Diminution des mariages précoces et forcés de jeunes filles
- Plus d'ouverture d'esprit en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et de division équitable du travail
- Attitudes plus favorables aux approches non violentes de la discipline parentale
- Meilleure reconnaissance de ce qui constitue un comportement abusif vis-à-vis d'un partenaire intime ou d'un enfant
- Intervention accrue des témoins afin de prévenir la violence à l'encontre des partenaires intimes et des enfants
- Réduction de la violence physique ou sexuelle exercée par un partenaire intime ou un parent

3. Sûreté des environnements



Cette stratégie vise à **instaurer et à maintenir la sécurité dans les rues et dans les autres environnements dans lesquels les enfants et les jeunes se rassemblent et passent du temps**. Elle est axée sur la modification de l'environnement social et physique des communautés (plutôt que des individus qui les composent) afin de promouvoir les comportements positifs tout en empêchant les comportements nocifs. Elle comprend des approches comme le maintien de l'ordre ciblé sur les « zones sensibles » où se concentre la violence, l'arrêt des conflits violents par l'interruption de la spirale des représailles et l'évolution de l'urbanisation.

Résultats attendus :

- Réduction des traumatismes dus aux coups et blessures
- Amélioration de la sécurité lors des déplacements autour de la communauté

4. Appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants



Cette stratégie vise à **réduire les pratiques d'éducation brutales et à créer des relations positives entre parents et enfants** en aidant les parents et les personnes ayant la charge des enfants à comprendre l'importance d'une discipline positive et non violente, ainsi que d'une communication étroite et efficace. L'appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants peut être assuré au moyen de programmes de formation des parents prenant la forme de visites à domicile ou de réunions de groupe. Dans le cadre de ces approches, les parents sont sensibilisés au développement de l'enfant et formés à la façon d'adopter des pratiques d'éducation positives comme la discipline non violente et la communication efficace parent-enfant sur des sujets sensibles.

Résultats attendus :

- Réduction des cas avérés de maltraitance d'enfants et de signalement aux services de protection de l'enfance
- Réduction des pratiques d'éducation cruelles, négatives ou brutales, en particulier en ce qui concerne la discipline
- Réduction des cas de harcèlement (auteurs et victimes)
- Réduction du nombre de victimes de violences physiques, émotionnelles ou sexuelles aux mains de leurs partenaires ou de leurs pairs
- Réduction des agressions et de la délinquance pendant l'adolescence
- Augmentation des interactions positives entre parents et enfants
- Augmentation de la surveillance par les parents de la sécurité des enfants et des jeunes

5. Revenus et renforcement économique



Cette stratégie vise à **améliorer la sécurité et la stabilité économiques des familles, réduisant ainsi la violence exercée par le partenaire intime et la maltraitance des enfants**. Elle comprend des approches comme des transferts de fonds aux familles en lien avec la formation des parents et/ou à condition qu'ils fassent en sorte que leurs enfants aillent à l'école, ou la mise à disposition de microfinancements combinés à l'éducation des hommes et des femmes sur les normes de genre, les violences domestiques et la sexualité.

Résultats attendus :

- Diminution des violences physiques à l'encontre des enfants par les parents ou les autres personnes qui en ont la charge
- Diminution de la violence exercée par le partenaire intime
- Diminution des mariages précoces et forcés de jeunes filles
- Réduction du nombre d'enfants témoins de violences exercées par le partenaire intime à la maison
- Développement des normes et des attitudes sociales désapprouvant la violence exercée par le partenaire intime

6. Services de lutte et d'appui



Cette stratégie vise à **améliorer l'accès à des services d'appui de qualité dans les domaines de la santé, de la protection sociale et de la justice pénale pour tous les enfants qui en ont besoin (notamment pour le signalement des cas de violence) afin de réduire les répercussions de la violence à long terme**.

Les enfants qui ont fait l'expérience de la violence doivent pouvoir accéder à un certain nombre de services de santé et d'appui qui leur permettront de se reconstruire. Ces services peuvent également permettre de rompre la spirale de la violence dans la vie des enfants et les aider à mieux réagir et à mieux se relever. Les services de santé de base, comme les soins médicaux d'urgence pour les traumatismes liés à la violence, ainsi que les soins cliniques pour les victimes de violences sexuelles (y compris la prophylaxie postexposition contre le VIH dans les cas de viol le cas échéant) sont une priorité. Lorsque ces services de santé de base fonctionnent et sont axés sur les enfants, les mécanismes permettant à ces derniers de demander de l'aide et d'être protégés, appuyés

et soignés – ainsi que de signaler les incidents violents – peuvent être mis en place. Ces mécanismes peuvent comprendre des conseils et des approches thérapeutiques, la reconnaissance des cas combinée aux interventions, des programmes de traitement pour les délinquants juvéniles dans le système de justice pénale et des interventions en matière de placement des enfants impliquant les services de protection sociale.

Résultats attendus :

- Réduction de la récurrence du même type de violence à court terme
- Réduction des symptômes de traumatisme (par exemple état de stress post traumatique, dépression, anxiété)
- Diminution des infections sexuellement transmissibles et de leurs conséquences négatives sur la santé reproductive
- Diminution de la probabilité d'être victimes ou auteurs de violences à court terme et à un âge plus avancé

7. Éducation et savoir-faire pratiques



Cette stratégie vise à **améliorer l'accès des enfants à une éducation plus efficace et ne faisant pas de différences entre les garçons et les filles, à un apprentissage socioémotionnel et à une formation aux savoir-faire pratiques. Elle a également pour but de s'assurer que les environnements scolaires sont sûrs et favorables.** Les progrès en matière d'éducation des filles et des garçons les protègent contre la violence, que ce soit du côté des victimes ou des auteurs. Cette stratégie comprend des approches comme l'accroissement du taux de scolarisation dans les écoles maternelles, primaires et secondaires, l'instauration d'un environnement scolaire sûr et favorable, l'amélioration des connaissances des enfants concernant les sévices sexuels et la façon de s'en protéger, les programmes de prévention de la violence exercée par le partenaire intime chez les adolescents, ainsi que la formation aux compétences pratiques et sociales. Les programmes qui renforcent les apprentissages sociaux et émotionnels des enfants améliorent leurs compétences

relationnelles et de communication et leur permettent d'apprendre à résoudre leurs problèmes, à gérer leurs émotions, à faire preuve d'empathie et à réagir en toute sécurité face aux conflits ; ensemble, ces compétences pratiques peuvent prévenir la violence.

Résultats attendus :

- Augmentation de la fréquentation des écoles et amélioration des résultats scolaires
- Diminution des comportements agressifs et violents
- Diminution des comportements relevant du harcèlement
- Diminution de la violence physique et sexuelle exercée par le partenaire intime, aussi bien du côté des victimes que des auteurs
- Amélioration de la sensibilisation à la violence exercée par le partenaire intime et des attitudes en la matière
- Diminution de la consommation de drogue et de l'abus d'alcool

ACTIVITÉ TRANSVERSALE 1 :

Actions multisectorielles et coordination

La réussite de la mise en place des programmes et des services de prévention INSPIRE fondés sur des bases factuelles dépend de la collaboration entre plusieurs secteurs et parties prenantes (secteur public, secteur privé et société civile) à l'échelle nationale et locale. Parmi ces parties prenantes, on peut citer les ministères chargés de l'éducation, de la santé, de la justice, des finances et de la protection sociale, ainsi que des organisations de la société civile comme les associations professionnelles, les organisations confessionnelles, les établissements universitaires, les fondations et d'autres ONG.

ACTIVITÉ TRANSVERSALE 2 :

Suivi et évaluation

Les systèmes de suivi peuvent être utilisés pour fournir des données sur l'ampleur et les circonstances de la violence à l'encontre des enfants, surveiller la mise en œuvre des activités prévues, évaluer leurs répercussions et combler les lacunes. À cette fin, les données en matière de violence à l'encontre des enfants tirées des enquêtes nationales de population et des systèmes administratifs des établissements (par exemple des hôpitaux, de la police et des services sociaux) sont essentielles. Les évaluations mettent à la disposition des décideurs et des responsables de la santé publique des informations essentielles pour savoir si les programmes et les politiques conçus pour prévenir la violence à l'encontre des enfants et lutter contre cette violence produisent les effets escomptés.



Credit: Kibae Park/Sipa - World Bank



Credit: WHO /Christopher Black



Credit: WHO/Chapal Khasnabis



Credit: WHO /Christopher Black



Credit: WHO/TDR /Julio Takayama



Credit: WHO /Christopher Black



Credit: WHO/TDR /Julio Takayama

CONCLUSION

Ces stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants concernent plusieurs secteurs : la santé, la protection sociale, l'éducation, les finances et la justice. Chacune est appuyée par des données factuelles solides ou prometteuses reflétant son succès dans les pays à revenu élevé, avec des preuves de plus en plus nombreuses indiquant qu'elle fonctionne aussi dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les stratégies visent à se renforcer mutuellement et fonctionnent mieux lorsqu'elles sont combinées. Le suivi et l'évaluation joueront un rôle clé dans la mise en œuvre et l'amélioration de cette trousse technique à mesure que des leçons seront tirées. Des guides de mise en œuvre sont en cours de rédaction pour chaque stratégie afin d'orienter les pays dans l'adaptation et la mise en œuvre des stratégies en fonction du contexte et des structures qui leur sont propres.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 contient un appel puissant, ambitieux et sans ambiguïté pour l'élimination de la violence à l'encontre des enfants. Cela offre une occasion unique de dynamiser les actions visant à créer des relations et des environnements sûrs, stables et positifs pour chaque enfant. Nous avons tous la possibilité et la responsabilité d'agir. Les sept stratégies et les activités transversales composant le programme INSPIRE sont la meilleure façon d'accélérer l'avancée vers la fin de la violence à l'encontre des enfants. Il est temps de les mettre en application.

On mesure véritablement la situation d'un pays à la façon dont il s'occupe de ses enfants. Lorsqu'on cause du tort aux enfants, c'est toute la société qui est affaiblie. Lorsque nous travaillons ensemble pour mettre fin à la violence dans leur vie, nous aidons les enfants à exploiter tout leur potentiel et nous œuvrons à un avenir de paix et de dignité pour la prochaine génération.



Management of Noncommunicable Diseases,
Disability, Violence and Injury Prevention (NVI)

World Health Organization
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Tel +41-22-791-2064
violenceprevention@who.int

To download a full copy of INSPIRE go to
www.who.int/violence_injury_prevention/violence/inspire